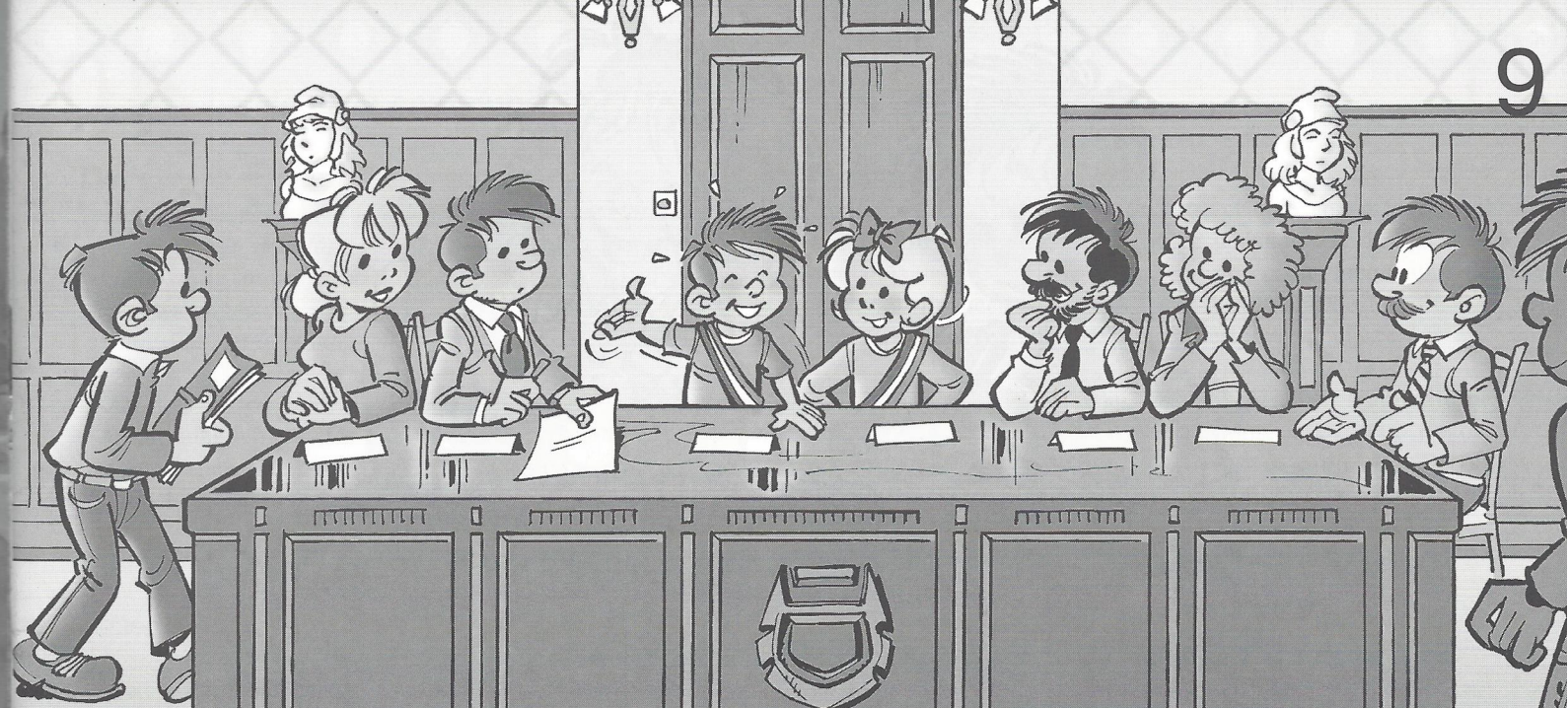




Vie de la commune

La parole aux jeunes Patrocliens Le Conseil Municipal Jeunes

Vous êtes motivé (e), vous avez des projets en tête, vous avez envie de prendre des responsabilités et de vous investir pour les autres ?

Alors rejoignez-nous au CMJ de St Parres. Faîtes avancer vos idées, présentez vous !!!!

La Commune de St Parres, veut donner la parole aux jeunes de 9 à 13 ans. Elle a décidé de créer un Conseil Municipal des Jeunes.

La Commission jeunesse et sports de la Commune fait de ce Conseil Municipal des Jeunes une priorité. Elle a besoin d'avoir des interlocuteurs privilégiés pour mener à bien ses projets.

Une réunion des candidats a eu lieu le mercredi 30 mars à 17 heures à la salle de garderie du primaire afin de lancer la campagne qui s'achèvera le samedi 7 mai par les élections du Conseil Municipal.

Hommage aux victimes de la guerre d'Algérie

Le 5 décembre est la date officielle de la journée nationale d'hommage aux victimes de la guerre d'Algérie (1952 - 1962). A cette occasion, un rassemblement a eu lieu devant le monument aux morts.

L'assistance, parmi laquelle on notait la présence de Camille CHARIGOT, Maire de Villechétif, des Conseillers Municipaux Patrocliens, des Présidents

d'Associations, a écouté le message du ministre délégué aux Anciens Combattants lu par Colette ROTA, Maire. Florent POLETTI, Président des Anciens Combattants, a lu celui du responsable de l'AFN.

Deux gerbes ont été déposées au monument : une par la Municipalité, une par les Anciens Combattants d'AFN.

A la fin de cette cérémonie, trois Anciens Combattants ont été décorés.

Serge MILLIUS et Guy CLEMENT ont reçu la médaille de reconnaissance de la Patrie, Daniel VAZART, la Croix du Combattant.

